

**Relations Internationales - Coopération avec Bistrita (Roumanie) -
Subvention à l'Association des «Jeunes Musiciens et Danseurs du
Conservatoire de Besançon»**

M. GUILLEMET, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le Conservatoire du Grand Besançon développe depuis de nombreuses années une collaboration avec la Ville de Bistrita.

En 2007, l'association «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon» avait prévu un échange, pour lequel la Ville de Besançon avait accordé une subvention de 1 500 €.

Compte tenu de difficultés rencontrées dans l'organisation de cette opération, celle-ci avait été finalement différée, et la subvention reportée.

Aujourd'hui, un nouveau programme a été défini et l'association «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon» a obtenu toutes les assurances sur la réussite de ce projet.

L'accueil des étudiants roumains, constitués en une formation d'une dizaine de musiciens, est prévu pour la mi-décembre. Les étudiants français se rendront en Roumanie en avril 2009.

A l'occasion de chacun des déplacements, plusieurs concerts seront programmés.

Afin de mener à bien ce projet, l'association «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon» sollicite une subvention de 1 500 € destinée à couvrir notamment les frais de déplacement des étudiants.

La dépense de 1 500 € sera prélevée sur les crédits existants au budget 2008 à l'imputation 65.048.6574.5025.400.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'Association des «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon».

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2008.